

SIVOM DU HAUT COMMINGES  
17 avenue de Luchon  
31210 GOURDAN POLIGNAN

N° 2024/32

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL

2<sup>ème</sup> réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour le Comité Syndical du 26 Novembre 2024, le Comité Syndical a été convoqué une nouvelle fois.  
Le Comité Syndical pouvait délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

**OBJET : Vote du Tarif SPEC (sans prise en charge) accordé par le Conseil Départemental de la Haute Garonne**

L'an deux mille vingt quatre

Le 10 Décembre

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est tenu à la salle des fêtes de Seilhan sous la présidence de Monsieur Serge LARQUÉ.

**Etaient présents :**

M. MORA – Mme AUBAN - M. BERRE - M. CORTESOGNO – Mme STADERE – Mme EXPOSITO - M. HERVAS – M. COLLA - M. LARQUÉ Serge – M. BORDERE – M. CASTEX - M. LARQUÉ Alain – M. CARCY - Mme CASTEX Marie-Thérèse – M. SANS – M. BEYT – Mme FAURE – M. MINEC - M. RENAUD – M. BISTOLFI – M. GAMBONI - M. GARCIA - Mme VIGNEAUX – Mme NAIGEON – M. CHOLET – M. DENCAUSSE - Mme WINTERSTEIN – M. MARTINEZ - M. DESERT-LACAY – Mme ECHEVARNE - Mme TORRES – M. DOUSSINEAU - M. GRAND – Mme MARTIN Suzette – M. DEU – M. GHIONE - M. VERDIER – M. PICOT - M. CARRERA – M. BOUCHE – Mme FORTASSIN – M. SAVAZZI – M. DOUCET – M. BENVENITO - M. MIGLIAVACCA – M. BARON - Mme CARDAILLAC – Mme MARTIN Anne-Hélène – M. DUBOIX – M. LEQUIEN – Mme BARTHE-FORTASSIN – M. DURAN – M. CAMEL - Mme BACHY – M. PEREZ – Mme VIVES – Mme CUCULIERE – M. RIVIERE - M. PORTÉ

**Procurations :**

Mme CLEMENT Alexandra a donné procuration à M. Serge LARQUÉ

Mme Amandine GEVREY a donné procuration à M. Serge COLLA

M. Claude PUIGDELLOSAS a donné procuration à M. Didier BORDERES

M. Daniel SARRAUTE a donné procuration à M. Stéphane SANS

M. Jean-Paul SALVATICO a donné procuration à M. Fernand BEYT.

M. Henri THEBE a donné procuration à M. Dominique BERRE.

M. Jean SAINT-GERMES a donné procuration à M. Alain LARQUÉ

M. Alain AUGUSTE a donné procuration à M. Alain CORTESOGNO

Mme Marielle RUMEBE a donné procuration à M. Hervé MINEC

Mme Bénédicte GAYON a donné procuration à Mme Marie-Hélène TORRES

Mme Mélody LARQUE a donné procuration à Mme Anne-Marie ECHEVARNE

M. André SABADIE a donné procuration à Mme Denise VIGNEAUX

Mme Marie-Claire UCHAN a donné procuration à M. Jean VERDIER

M. BARTHE-FORTASSIN a donné procuration à Mme Ginette BARTHE-FORTASSIN

M. Pascal LOUSTAU a donné procuration à M. Gérard CAMEL

**Date de convocation : 06/12/2024**

Monsieur SANS Stéphane a été élu secrétaire.

Monsieur le Président précise au Comité syndical, suite aux échanges avec le Conseil Départemental en date du 09/10/2024, qu'un tarif spécifique va être appliqué à compter du 01/01/2025. Ce tarif s'applique aux personnes ne bénéficiant d'aucune prise en charge et pour tout dépassement de plan d'aide accordé.

De ce fait, Monsieur le Président présente au Comité Syndical le Tarif SPEC applicable au 01/01/2025 du Service Autonomie à Domicile validé par le Conseil Départemental de la Haute Garonne le 17/10/2024. Sachant que le tarif horaire est majoré de 25% pour les interventions effectuées les dimanches et jours fériés.

TARIF SPEC	
Heures Normales	Heures de Dimanches et Jours Fériés
29 €	36.25 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical vote à l'unanimité le Tarif SPEC du Service Autonomie à Domicile validé par le Conseil Départemental de la Haute Garonne.

**Vote : 74**      **Présents : 59**      **Pour : 69**      **Contre : 0**      **Abstentions : 5**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme

Le Président,

LARQUE Serge

